

Le Petit Journal de Mas Blanc

Edito

Chères Mas Blançaises, chers Mas Blançais,
Ce petit journal est un peu spécial, car il vient mettre en avant l'un des travaux structurant pour que la place Pierre Limberton devienne la centralité de notre village, le cœur de notre commune. Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour cette belle réalisation nommée pour le chantier, résidence des hirondelles. En souvenir, vous les retrouverez en fer forgé sur la façade en attendant que les vraies arrivent pour nous annoncer le début du printemps.



L'offre de service vers les Mas Blançais et nos amis voisins s'accroît pour le plus grand plaisir de l'équipe municipale qui met tout en œuvre pour que des professionnels puissent s'installer.

Les Encierros d'hiver organisées par la Coleta nous ont régales avec un public venu en nombre.

Beaucoup d'animations sont prévues et chacun pourra choisir mais n'hésitez pas à les faire toutes. Merci encore à tous ces bénévoles qui s'investissent pour notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le printemps nous ouvre ses fleurs, profitons-en.

Laurent GESLIN

Dans ce numéro :

Travaux, visite sénatrice, bibliothèque, commerces	2 - 3
Traitement déchets verts	4
Micro-crèche	5
Vie associative	6 - 7
Informations diverses	8

Les dates à noter sur votre agenda :

Carnaval des écoles	Vendredi 23 mars
Concert Stone Spirit	Samedi 24 mars
Chasse aux œufs	Samedi 31 mars
Festival de théâtre	Les 11, 12 et 13 mai
Country sur la place	Samedi 19 mai
Soirée blanche de la Coleta	Samedi 2 juin
Fête des écoles	Vendredi 22 juin
Kermesse des écoles	Vendredi 29 juin
Bodega de l'ACF	Vendredi 6 juillet



Travaux : Inauguration d'un projet structurant pour la commune de Mas Blanc



Le **samedi 3 février 2018**, le ruban de la rénovation des bâtiments communaux a été coupé à Mas Blanc des Alpilles en présence de Martine VASSAL, la présidente du conseil départemental.

Cet immeuble regroupe des commerces et des services de proximité.

Cette rénovation s'élève à 957.000€. "Cela représente pratiquement le double de notre budget de fonctionnement", a souligné le maire Laurent GESLIN au cours de cette inauguration. Martine VASSAL affirme quant à elle l'importance du maintien de lieux de vie dans nos petits villages des bouches du Rhône. C'est dire l'importance et la permanence du soutien du conseil départemental à travers le plan de financement signé en 2015 avec la commune.

Outre la création d'une véranda pour agrandir l'épicerie (qui proposera un service de restauration rapide), un cabinet d'ostéopathe a été réaménagé, un logement PMR (personnes à mobilité réduite) a été réalisé et le local pour le "paysan-boulangier" de la commune a été rénové. En parallèle, plusieurs services se sont installés comme la boutique Laura Esthétique, un cabinet de prothésiste et un autre de psychanalyste.



D'autres projets de cette importance sont à l'étude pour les années qui viennent avec le déplacement de la cantine scolaire et la mise aux normes de la mairie.

A travers tous les investissements présents et à venir, Mas Blanc des Alpilles prépare ainsi son futur.

Jean-Louis VILLERMY



Le bâtiment communal : avant et après rénovation





Visite de notre Sénatrice Mme Anne Marie BERTRAND

Le **27 février 2018**, nous avons eu le plaisir de recevoir en Mairie de Mas Blanc, notre Sénatrice Mme Anne Marie BERTRAND, accompagnée de Mme Emilie VILLETTE, son Attachée Parlementaire.

Mme BERTRAND nous a rappelé qu'elle attache beaucoup d'importance à la défense des communes rurales de notre département, ayant été Maire elle même de Rognonas précédemment. Elle nous confirme son engagement à nous apporter son aide en toutes occasions.

Au cours de cette visite, nous avons pu aborder les différents problèmes qui impactent actuellement les petites communes rurales. Les baisses des dotations de l'Etat, entre 2012 et 2017, et surtout les menaces qui planent sur leur avenir à la suite des réformes des collectivités locales menées à marche forcée par le gouvernement : intégration du Pays d'Arles, menace de la suppression du département, menace de la métropole Marseillaise.



Après nous avoir écouté attentivement, elle nous rejoint sur la nécessité de préserver la ruralité, et surtout l'échelon de proximité que représentent les petites communes. Elle ne manquera pas de faire remonter nos inquiétudes car elle est consciente des difficultés rencontrées par la ruralité. Elle s'engage à nous tenir au courant des différentes décisions qui seront prises par la représentation nationale.

Après l'avoir remercié pour son implication sur le territoire, nous la saluons et lui souhaitons de pouvoir mener à bien son engagement auprès des communes.

Jean-Louis VILLERMY

La bibliothèque municipale

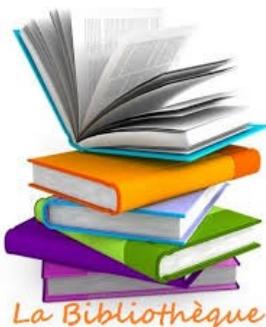
La bibliothèque de la commune existe depuis de nombreuses années. Elle est située au 1^{er} étage de la mairie, dans la salle du conseil municipal.

Le fonds comporte 300 ouvrages qui s'adressent à tous les publics. La bibliothèque départementale de Saint Rémy renouvelle fréquemment ce fonds, soit 200 ouvrages tous les 3 mois.

Il est possible de faire des réservations à la demande pour des livres particuliers (ouvrages qui ne seraient pas dans notre fonds).

L'inscription et le prêt de livre sont gratuits.

Cet espace est ouvert aux mêmes horaires que la mairie (voir en dernière page)



Commerces : les nouveaux services

Relais gourmand : A partir de mars, l'épicerie vendra le journal "La Provence".

ici permis : L'auto école vous proposera très prochainement les différentes formations à la conduite des deux roues motorisés :

- le permis AM (ancien BSR, à partir de 14 ans) 50cm3
- le permis A1 (à partir de 16 ans) 125cm3
- le permis A2 pour les + de 125 cm3
- la formation 125 cm3 pour les candidats en possession du permis B





Traitement des déchets verts : des alternatives au brûlage existent

L'arrivée du printemps est l'occasion de prendre soin de son jardin. La tonte de la pelouse, la taille des plantes ou encore le débroussaillage engendrent des déchets parfois volumineux et dont on ne sait pas toujours quoi faire.

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts demeure une activité largement pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé.

Pourtant, de nombreuses solutions existent pour limiter et valoriser les déchets verts.

Limiter la production des résidus : choix des végétaux et pratiques d'entretien qui produisent peu ou pas de déchets verts (rocaïlle, arbustes en forme libre, potager, prairie pâturée par les animaux, tailles douces, tonte sans ramassage de l'herbe)

Limiter la production de déchets : utilisation des végétaux déjà sur place.

Le broyage de végétaux : il réduit de 6 fois le volume de départ ! Les végétaux broyés peuvent servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Le broyat est également nécessaire pour réussir le compostage. Il peut enfin servir en litière pour les animaux ou en toilettes sèches.

Le compostage : il peut être individuel ou géré par plusieurs personnes, foyers, sur un lieu public ou au moins collectif

La collecte en déchetteries permet de rassembler les déchets pour qu'ils soient valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Des aires de broyage peuvent être également aménagées pour diminuer le volume de déchets transportés vers les filières de valorisation.

Le co-compostage : les végétaux ligneux peuvent être co-compostés avec les boues des stations d'épuration (pour la réalisation d'un plan d'épandage par exemple).— *Partenariats entre collectivités et professionnels, en particulier les agriculteurs.*

Mettre en œuvre des alternatives au brûlage des déchets verts, c'est essentiel pour la santé.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies ou de gêne à la circulation routière, le brûlage des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules fines (comme le black carbon) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (comme le benzo(a)pyrène).

Les personnes qui pratiquent le brûlage des déchets verts sont les premières exposées !

Pour mémoire :

Le brûlage des déchets verts est **interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Le non-respect constitue une contravention de 3e classe passible d'une amende de 450€. Le brûlage est également interdit par les arrêtés de mise en œuvre de police générale des Plans de protection de l'atmosphère (PPA).

Des cas dérogatoires existent selon les périodes uniquement si les déchets verts sont générés ou liés :

- à une *Obligation légale de débroussaillage (OLD) liée au risque de feux de forêt pour les propriétaires d'habitations situées en zones boisées ou à 200 mètres autour de celles-ci ;*
- *directement à l'exploitation agricole ou forestière.*

Aucune dérogation n'est possible en cas d'épisode de pollution atmosphérique !



Micro-crèche

Un an déjà !!

La micro crèche éco responsable Bio Loulou a fêté, en décembre dernier, son 1^{er} anniversaire !!

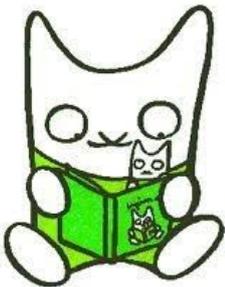
Structure au service des familles de la commune de Mas Blanc des Alpilles et de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux Alpilles, elle accueille aujourd'hui une vingtaine d'enfants en mode de garde régulière (place réservée à l'année).

L'équipe de la micro crèche est sereine quant au devenir de ce nouvel outil : il répond à une demande croissante des familles, les satisfait en terme de propositions pédagogiques, prépare les enfants à la collectivité et notamment à leur entrée à école maternelle.

La commune s'est ainsi dotée d'une structure qui participe à l'homogénéisation, la continuité des services offerts à ses administrés.



Les élèves de l'école primaire de Mas Blanc des Alpilles, invités aux Ateliers Lectures de la micro crèche Bio Loulou.



Depuis l'initiative en juin dernier d'un atelier lecture mené par les élèves de l'école de Mas Blanc auprès des enfants de la micro crèche éco responsable Bio Loulou, deux puis trois éditions ont été réitérées.

En effet, devant le plaisir non contenu des petits élèves de l'école et la joie admirative des enfants de la crèche, les ateliers lectures ont été reconduits.

Articulés autour du thème central du projet pédagogique de la crèche, les lectures ont été réalisées, avec brio, par les enfants du CP et du CE.

Les bénéfiques de ces rencontres étant partagés, les rendez vous sont pris, chaque mois, un atelier sera animé à la crèche par les élèves de l'école de Mas Blanc !

Carnaval des tout-petits !

Le premier carnaval des tout-petits a eu lieu à la micro crèche éco responsable Bio Loulou.

Par une belle journée ensoleillée, sont arrivés corsaire, cow-boy, petite japonaise, princesse et aussi libellule, coccinelle, crocodile, ourson.

Accueillis par de drôles de personnages : des clowns, une licorne, un lion, toute cette joyeuse bande s'est essayée à la danse, à la farandole, sur des airs de samba et de fanfare.

Ballons et confettis étaient de la partie; les enfants sont repartis les yeux brillants et plein de nouvelles histoires à conter à leur famille.



Joëlle VEZINET, gérante de la micro-crèche

Vie associative : Quatuor d'accordéons



Le **samedi 20 Janvier 2018**, le Quatuor d'accordéons du conservatoire de musique du pays d'Arles, composé de quatre jeunes accordéonistes, nous a proposé sous la houlette de Carole UNAL, un voyage musical à travers les styles musicaux.

De Bach à Galliano en passant par Piaf, de la Russie à l'Argentine, l'accordéon autrement...

Beaucoup de personnes ont répondu présent pour ce premier concert. A renouveler.

Association Culturelle et Festive

Vie associative : Film « Mireille »

Salle comble le **dimanche 28 janvier 2018** pour la projection du film "Mireille".



Un grand merci à l'association « Tout'une histoire » pilotée par Jacques BIGAY & Jo SALVI, au chanteur Robert MIRAS, sans oublier Mireille PERROT, notre "Mireille Mas Blancaise".

A l'issue de la projection, les personnes présentes ont pu partager la galette des rois autour d'un verre de cidre avec l'ensemble des personnes qui ont contribué au film.

Association Culturelle et Festive

Mas Blanc des Alpilles
samedi 24 Mars à 19h

Soirée **CONCERT**

STONE SPIRIT

blues, rocks

&

balades country



De 19h à 24h

Entrée 10 €

buvette et possibilité de petite restauration sur place

Vie associative : Soirée concert Stone Spirit

Un baladin camarguais et les enseignants du conservatoire de musique du pays d'Arles s'associent pour célébrer une passion commune : la musique des Rolling Stones.

La set-list proposée alterne blues, rocks et balades country.

Les 50 ans d'un légendaire répertoire sont revisités en privilégiant l'esprit à la lettre et le groove d'une musique désormais intemporelle.

Venez nombreux le **samedi 24 mars 2018** à partir de 19h pour une belle soirée musicale au cours de laquelle vous aurez la possibilité de vous restaurer.

Association Culturelle et Festive

Vie associative : Association LCE



L' Association Loisirs Culture Évasion a repris ses activités dès le mardi 3 octobre 2017. Elle enregistre 9 nouvelles adhésions qui la confortent avec ses 56 adhérents. Un effectif quasi constant d'une année à l'autre en tenant compte des départs malheureusement contraints par l'âge, la maladie, l'indisponibilité...

L'apprentissage ou le perfectionnement en informatique est devenu une nécessité première avec la généralisation des interventions et des échanges en ligne avec les organismes privés et administratifs (Assurances, Banques, Mutuelles, Sécurité Sociale, Impôts....). C'est ce à quoi s'emploie l'ALCE auprès de ses adhérents après la découverte et le fonctionnement de l'ordinateur, de son système d'exploitation et des applications qui permettent, avec Internet, la relation avec l'extérieur.

Mais, comme son nom l'indique, l'ALCE organise également des activités de loisirs. Une escapade à Anduze avec la visite (ou revisite pour certains) de la Bambouseraie a eu lieu en octobre 2017. Un repas pris chez Soizic et Thomas au Bistrot de Mas Blanc début décembre 2017, le goûter de Noël, la Galette des rois qui a suivie l'Assemblée Générale le 9 janvier dernier et les crêpes pour fêter la Chandeleur les 6 et 8 février.

Partager le savoir et favoriser par les rencontres et les échanges, le renforcement du lien social, c'est inscrit dans les statuts.

Denis GILLES, Président de ALCE

Contact : [04 90 49 07 99](tel:0490490799)
 Email : alce2016@outlook.fr
www.associationloisirsultureevasion.com



Vie associative : Club bouliste de Mas Blanc



Voici quelques informations sur notre association.

Après la réalisation de notre Loto annuel du mois de Janvier qui s'est déroulé en présence d'une assistance nombreuse et dans une atmosphère conviviale, les membres du bureau se sont attelés à la préparation de la saison 2018.

Les licences : le nombre de licenciés a progressé puisqu'il passe de 30 à 35 licenciés avec la venue de quelques joueurs de très bons niveaux.

Nous organiserons cette année 4 concours officiels , un Championnat départemental féminin qualificatif à la ligue Paca et en accord avec M Le Maire, une semaine bouliste pendant la période des Fêtes Votives de la ville au mois d'Aout.

Nous prévoyons de participer à 6 championnats départementaux dont le premier les 3 et 4 mars à Noves, plus le championnat des clubs dans 2 divisions : Promotions et Division 3.

Nul doute qu'avec notre effectif nous sommes en mesure de faire briller les couleurs de Mas Blanc.

Enfin, nos concours hebdomadaires se dérouleront comme l'an passé tous les Lundi sauf ceux au cours desquels ont lieu les fêtes votives dans les communes avoisinantes afin de ne pas gêner leurs propres concours.

Voilà donc une saison bien chargée auquel les membres du bureau et les autres bénévoles apporteront leur concours avec le sens du travail bien accompli qui les caractérisent et dans l'intérêt commun.

Pierre INGOGLIA, Président du CBMB



Aide aux aidants

Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie, malade ou handicapé, à domicile ou en EHPAD, ne restez pas seul...

Face à la dépendance d'un proche, quel soutien pour vous ?

Des solutions existent. **Contactez la plateforme A3 Aide Aux Aidants**

Etre un aidant, c'est accompagner de façon régulière (plusieurs heures par jour ou par semaine), aider (plusieurs semaines, mois, voire années) une personne en perte d'autonomie qui peut être un membre de la famille, un ami, un voisin.

L'autonomie désigne la capacité d'une personne à assurer les actes de la vie quotidienne et englobe les capacités intellectuelles, cognitives et motrices.

Le soutien et l'orientation des aidants est la priorité de l'association A3 - Aide Aux Aidants :

- ⇒ Prévenir l'épuisement physique et moral des aidants naturels de personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie maintenues au domicile.
- ⇒ Apporter aide et soutien à l'ensemble des aidants.
- ⇒ Promouvoir tous les moyens qui favorisent l'accompagnement bien traitant des personnes en situation de perte d'autonomie.
- ⇒ Développer l'information, la formation et favoriser la prise en charge par les aidants naturels de personnes en perte d'autonomie.

Le soutien et l'orientation
des aidants est la priorité
de l'association



Association A3 - Plateforme de répit et d'accompagnement des Aidants

A3 Arles-Camargue : **07.77.28.85.65**

Hôpital Joseph Imbert 7^{ème} étage 13200 ARLES

a3arlescamargue@hotmail.fr site internet : www.association-a3.fr

Une permanence téléphonique vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 17h
À l'écoute des aidants et des professionnels.



LIGUE DE DÉFENSE
DES ALPILLES

Ligue de défense des Alpilles

La ligue de défense des Alpilles, qui oeuvre pour le respect de l'environnement a élu un nouveau représentant pour les villages de Mas Blanc des Alpilles et Saint Etienne du Grès. Il s'agit de monsieur Alain PAGLIANO, habitant de Mas Blanc.

Vous pouvez le contacter au **06 75 01 48 28**

ou par mail : alain.pagliano@orange.fr

Etat civil

Mariage :

Ludovic CHASSILLAN et **Muriel CHATELIER**,
le 13 janvier 2018

Décès :

Antoine TRZOPEK,
le 15 novembre 2017 à Mas Blanc
Claude Noël LIMBERTON,
le 21 janvier 2018 à St Rémy de Provence
Jean-Noël Simon Michel RENAULT,
le 30 janvier 2018 à Avignon
Gilbert ROUX,
le 13 février 2018 à St Etienne du Grès

N° et adresses utiles

Mairie : 04 90 49 07 98 mairie.mba@wanadoo.fr

horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mardi : 14h - 17h

Mercredi et jeudi : 9h - 12h

Ecole : 04 90 49 01 57

Police de St Rémy : 04 90 92 58 11

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Appels d'urgence : 112